



Feuille bi-mensuelle d'information - www.mairie-labouxiere.fr - 02 99 62 62 95 - article.flash@mairie-labouxiere.fr

La Municipalité en Direct

Conseils : le prochain Conseil municipal se tiendra le lundi 14 décembre à 20h dans la salle du Conseil municipal.

Le Conseil communautaire se tiendra le mardi 15 décembre. Les conditions d'accès et de tenue seront définies en fonction des règles sanitaires applicables à ces dates.

Modification des horaires d'accueil de la mairie :

Jeudi 24 décembre : ouverture de 9h à 13h30

Jeudi 31 décembre : ouverture de 9h à 13h30

La mairie sera fermée les vendredis 25 décembre 2020, 1er janvier 2021, les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Marché de Noël : Recherche de partenaires !

La mairie souhaite mettre en place un marché de Noël le samedi 12 décembre de 10h à 17h30 à l'emplacement habituel du marché hebdomadaire. Elle recherche des partenaires pour réaliser ce projet : vous êtes artisans, commerçants ou une association et vous avez des produits à proposer pour les fêtes de fin d'année ? Signalez-vous à l'accueil de la mairie avant le mardi 8 décembre - 12h au 02 99 62 62 95. Avec un minimum de 10 partenaires exposants, la mairie pourra mettre en place ce marché et apporter une belle animation de fin d'année.

À tous les artistes amateurs : pour la couverture de la prochaine plaquette culturelle, nous faisons appel à vous.

Photo, dessin, peinture, collage ... Tout est possible !

Envoyez-nous une ou deux propositions avec vos coordonnées avant le 10 décembre 2020 à l'adresse mail suivante :

cyber@mairie-labouxiere.fr. L'image doit respecter les proportions d'une page A5 en mode paysage, elle doit être colorée et joyeuse. Elle peut refléter une ou plusieurs actions culturelles de l'année 2021 qui sont : le théâtre, les expositions, la musique de l'Est, l'installation d'œuvres d'arts à l'étang de Chevré, l'Opéra, le cinéma en plein air ... Vous pouvez aussi proposer une image abstraite ou libre. N'hésitez pas !

CCAS, repas des aînés et colis CCAS : Cette année, en raison du contexte sanitaire, le CCAS a dû annuler le repas des aînés qui réunit les personnes de plus de 70 ans de la commune.

En remplacement, les membres du conseil d'administration ont décidé d'offrir un colis de Noël. Toutes les personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale, ont reçu un courrier mi-novembre pour réserver le colis.

- Les colis seront disponibles à partir du 21 décembre.
- Notez dès à présent la date du repas des aînés 2021, **il se déroulera le dimanche 14 mars 2021.**

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas reçu de courrier pour réserver votre colis, merci de vous signaler **avant le vendredi 11 décembre** à l'accueil de la mairie.

Chalet à dons : En raison des règles sanitaires en vigueur, les portes du chalet resteront fermées.

Fête de la Sainte Barbe et Hommage aux morts pour la France : En raison du confinement, les cérémonies et festivités prévues sont annulées.

Evénements

À CHACUN SON TOUR Spectacle de magie pour Noël Samedi 19 décembre - Espace culturel A. Blot

Afin de finir l'année en beauté, nous avons sollicité le Père Noël pour offrir un très beau cadeau à tous les enfants de La Bouxière : un spectacle de magie !

14h : balade avec le père Noël
14h-17h : balades en calèche

Spectacle "A chacun son tour"

Proposé par Magie pour tous avec Ronan Calvary, votre hôte magicien d'Abacadabouex'.

3 créneaux possibles pour le spectacle : 14h – 15h20 – 16h40

Inscription obligatoire en mairie : 02 99 62 62 95

En cas de report du spectacle, les détenteurs de billets seront prioritaires.

Confinement - 2

LE FONCTIONNEMENT DE VOS SERVICES MUNICIPAUX

Accueil de la mairie

Les horaires d'accueil sont maintenus :

Lundi : 14h à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30 ; Samedi : 9h à 12h

État civil : sur rendez-vous uniquement le matin.

CCAS : sur rendez-vous les lundis après-midi, jeudis et vendredis.

Urbanisme : sur rendez-vous les mardis et jeudis.

Services périscolaires : l'accueil des enfants à la garderie, au restaurant municipal, ainsi que l'accueil des mercredis à l'ALSH sont maintenus avec des règles sanitaires renforcées. Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.

Les **services techniques** fonctionnent normalement.

SMICTOM VALCOBREIZH : les services sont maintenus. Voir détails au dos.

Médiathèque : Ouverture au public aux horaires habituels depuis le samedi 28 novembre. Règles sanitaires renforcées :

- Port du masque dès 6 ans.

- Passage des mains au gel hydroalcoolique obligatoire

- Pas de lecture sur place.

- Sur rendez-vous pour les personnes qui s'estiment à risque.

- Espace multimédia uniquement sur rendez-vous.

Ludothèque : Ouverture au public aux horaires habituels. Règles sanitaires renforcées.

Astreinte en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le 06 12 57 98 94

Reproduction interdite - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - **Merci de déposer vos articles au plus tard le vendredi 11 décembre**

ADMR - OFFRE D'EMPLOI :

L'association ADMR Pays de Liffré recherche une personne pour assurer les interventions à domicile auprès de tout public (personnes âgées, familles...) sur les prestations de tout type : Les déplacements sont indemnisés et les interventions sectorisées. Rémunération selon la convention collective de branche. CDI temps plein à pourvoir au 07/12/2020.

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer à :

ADMR Pays de Liffré

A l'attention de Mr Cazenave, Président de l'association

10 rue Théophile Rémond, 35340 La Bouëxière

labouexiere.asso@admr35.org



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA BOUËXIÈRE :

Suite aux annonces gouvernementales, de Monsieur Macron puis de Monsieur Castex, nous sommes contraints de décaler notre tournée annuelle des calendriers.

Nous espérons pouvoir l'effectuer un peu plus tard, une fois le confinement allégé ou terminé. Nous vous tiendrons informé lorsqu'il sera possible pour nous de la débiter.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes impactées par ce virus, pour tous ceux qui sont malades ou connaissent un proche de malade, ceux pour qui il y a une incidence professionnelle et financière. Respectons ensemble les règles afin de reprendre une vie normale le plus rapidement possible.

Protéger vos proches les plus fragiles, soutenez les personnes isolées en les appelant régulièrement.

La période n'est pas évidente pour tous, mais c'est ensemble que nous y arriverons. N'hésitez pas à télécharger l'application #TousantiCOVID afin de tracer plus facilement les cas contacts et de les dépister rapidement. Prenez soin de vous, de vos proches.

L'équipe des sapeurs-pompiers de La Bouëxière



Emploi / Formation

CENTRE DE FORMATION – SAINT AUBIN DU CORMIER – LA BOUEXIÈRE :

Prochainement sur le site 1 rue La Bonnerie à La Bouëxière :

Titre professionnel CPHCP (Conduite de Pelle Hydraulique et de Chargeuse Pelleteuse): du 20 janvier au 10 juin.

15 semaines au centre - 5 semaines en entreprise

Pour tous publics : demandeurs d'emploi, salariés ... reconversions professionnelles. La formation se déroule en continue ou en alternance. Nombre de places limité, par ordre d'inscription. Différentes sources de financement : Qualif Emploi (Région Bretagne), CPF, entreprises ... Indemnités mensuelles possibles pour certains publics.

Nombreux débouchés, pour hommes et femmes, dans le domaine du B.T.P. (Bâtiment et Travaux Publics) et divers.

Renseignements complémentaires :

06 31 95 18 75 ou 02 99 62 62 62



Le virus circule toujours.

Protégeons-nous, appliquons les gestes barrières.

 Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique	 Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
 Éviter de se toucher le visage	 Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
 Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter	 Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Dans le cadre du soutien aux commerçants et professionnels locaux qui adaptent leurs conditions de travail pour maintenir leur activité malgré le confinement, la mairie réactive la possibilité de relayer via le Flash et la page Facebook toutes les adaptations de leurs services.

N'hésitez pas à communiquer vos informations à :

cyber@mairie-labouexiere.fr ou via la page de dépôts des annonces sur www.mairie-labouexiere.fr ("en un clic" - "Déposer un article dans une publication communale")

COIFFURE APPARENCE :

Suite aux annonces gouvernementales, les salons de coiffure ont ouvert leurs portes depuis samedi 28 novembre. Le salon Coiffure Apparence ouvre exceptionnellement les lundis après-midi du mois de décembre de 14h à 19h.



NOUVEAU SERVICE / TEN ARCHITECTEUR :

Double compétence Architecte & Constructeur, TEN ARCHITECTEURS vous accompagne dans vos projets de construction de maisons individuelles, d'extensions et de rénovations. Informations : <http://ten-architecteurs.fr/> 09 72 64 27 12 / contact.ten@architecteurs.com

Divers



FRANCE SERVICE : un Guichet unique pour les habitants du territoire.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Son objectif : permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. 3 rue de la Libération – 35140 Saint-Aubin-du-Cormier 02 23 42 42 13 // franceservices-staubin@liffre-cormier.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
Les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h

BALAYAGE DU BOURG :

Il sera effectué le mercredi 9 décembre entre 7h et 13h. Merci de ranger vos voitures la veille afin de faciliter le passage.

PRÉVENTION : ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le retour de l'hiver est marqué par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé.



Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an pendant la période d'utilisation demeurent les principaux gages de sécurité.

Nous vous rappelons que, selon le règlement sanitaire départemental, l'entretien des conduits de fumée doit être réalisé par une entreprise qualifiée par l'Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment. Un certificat d'essai doit être remis à l'usager précisant le ou les conduits de fumée ramoné(s) et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

